



Rapport annuel d'activités 2025



Période : janvier à décembre 2025

Table des matières

Sigles et Acronymes	2
Mot du Directeur Exécutif.....	3
Nos zones d'intervention.....	4
Résumé exécutif.....	5
I. Introduction.....	7
II. Description des activités et résultats clés	7
1. Restauration des écosystèmes.....	7
1.1. Restauration des mangroves (Tristao, Kapatchez et Delta du Konkouré).....	7
1.2. Restauration écologique et production de plants.....	8
2. Conservation de la biodiversité	9
2.1. Conservation des chimpanzés et de leurs habitats (Massif du Fouta Djallon)	9
2.2. Conservation des vautours (Région de Kankan)	10
2.3. Inventaires et suivi de la biodiversité	10
3. Amélioration des moyens de subsistance durable.....	11
3.1. Promotion des activités génératrices de revenus durables (AGR).....	11
4. Éducation environnementale et sensibilisation.....	12
4.1. Éducation environnementale en milieu scolaire.....	12
4.2. Sensibilisation communautaire.....	13
5. Recherche, diagnostics et production de connaissances	14
5.1. Diagnostic foncier et gouvernance des terres (Corridor de biodiversité de Lébékéré)	14
5.2. Cartographie des acteurs et coordination territoriale (Réserve de Biosphère de Ziama) .	14
5.3. Surveillance écologique et lutte contre les menaces	14
6. Gouvernance locale, suivi et renforcement de capacités	15
6.1. Mise en place des structures locales de gestion	15
6.2. Formation et renforcement des capacités	16
6.3. Élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de l'Estuaire de la Méla-	
koré	17
7. Participation aux événements importants.....	18
7.1. Atelier régional sur le traité BBNJ – Praia, Cap-Vert.....	18
7.2. Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan – Nice, France.....	18
7.3. COP 15 de la Convention Ramsar	19
7.4. Conférence scientifique de l'International Primatological Society (IPS) 2025.....	19
III. Mobilisation de ressources	19
IV. Leçons apprises.....	20
V. Conclusion et recommandations.....	21
LES ORGANISATIONS QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉ DURANT L'ANNÉE	23

Sigles et Acronymes

Dénomination	Signification
AGIRE	Association pour la Gestion Intégrée des Ressources Environnementales
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ALCN	Association Locale de la Conservation de la Nature
AMP	Aire Marine Protégée
BBNJ	Biodiversity Beyond National Jurisdiction
GPS	Global Positionnement System
IKI	Initiative Internationale pour le Climat
IMET	Integrated Management Effectiveness Tool
NBS	Solutions Fondées sur la Nature
ODD	Objectifs du Développement Durable
OFB	Office Français de la Biodiversité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PVC	Polychlorure de vinyle
RACINE	Renforcer l'Action des Clubs d'écologie INnovants dans les Ecoles
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZTIP	Zone Tropicale Importante pour les Plantes

Mot du Directeur Exécutif

Chers collaborateurs et amis de Guinée Écologie,

C'est avec un réel plaisir et un profond sentiment de responsabilité que je vous présente le rapport annuel 2025 de Guinée Écologie. Ce rapport retrace une année d'engagement, de défis, mais surtout de résultats concrets au service de la conservation de la biodiversité et du développement durable en Guinée.



L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte particulièrement exigeant.

Les pressions sur nos écosystèmes se sont accrues, les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir, et les communautés locales restent fortement dépendantes des ressources naturelles pour leur subsistance. Face à cette réalité, Guinée Écologie a poursuivi sa mission avec conviction : protéger la nature tout en améliorant durablement les conditions de vie des populations.

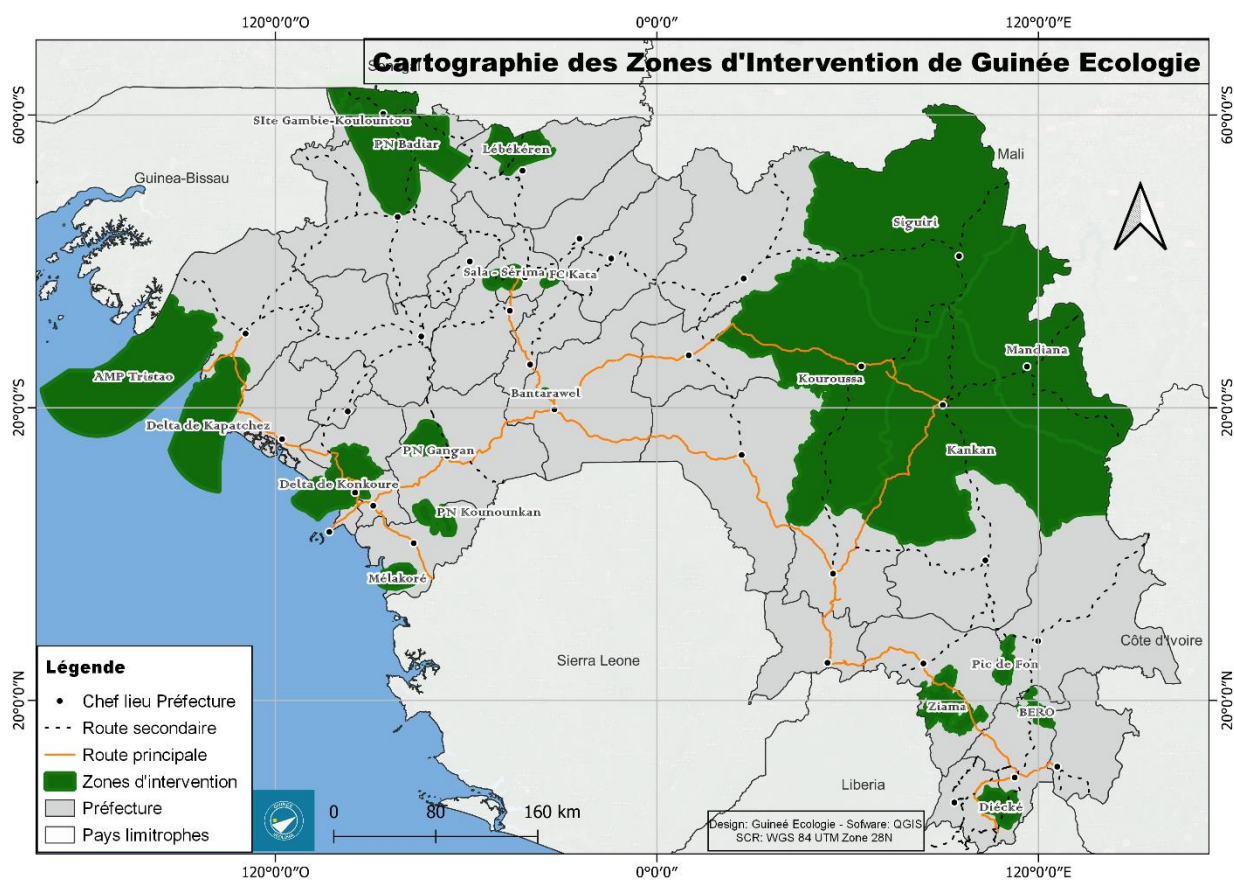
Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de la pertinence de notre approche intégrée. Qu'il s'agisse de la restauration des mangroves, de la protection des forêts classées, de la conservation des espèces menacées comme le chimpanzé ou les vautours, ou encore de la promotion d'activités génératrices de revenus durables, nos actions ont produit des impacts visibles et mesurables sur le terrain. Ces résultats n'auraient pas été possibles sans l'implication active des communautés locales, et en particulier des femmes et des jeunes, qui sont au cœur de nos interventions.

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement de notre ouverture et de notre rayonnement à l'échelle régionale et internationale. La participation de Guinée Écologie à des événements majeurs, a permis de porter la voix de la Guinée, de partager nos expériences de terrain et de contribuer aux réflexions globales sur les solutions fondées sur la nature.

Je voudrais, à cette occasion, exprimer ma sincère reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, aux institutions publiques, aux organisations communautaires et à tous ceux qui nous accompagnent. Leur confiance et leur engagement constituent un pilier essentiel de notre action. Je tiens également à saluer le travail remarquable de l'équipe de Guinée Écologie, dont le professionnalisme, la rigueur et le dévouement sont au cœur des résultats que nous célébrons aujourd'hui.

Les acquis de 2025 nous encouragent, mais ils nous rappellent aussi l'ampleur du travail qui reste à accomplir. Les défis environnementaux auxquels notre pays est confronté exigent des réponses toujours plus innovantes, inclusives et coordonnées. Guinée Écologie reste pleinement engagée à renforcer la restauration écologique, à consolider les alternatives économiques durables, à approfondir la recherche et le suivi de la biodiversité, et à contribuer activement à la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux de la Guinée.

Nos zones d'intervention



Résumé exécutif

En 2025, Guinée Écologie a poursuivi la mise en œuvre de ses programmes de conservation et de développement durable à travers des interventions intégrées visant la restauration des écosystèmes, la protection de la biodiversité, l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales et le renforcement de la gouvernance environnementale. Les activités ont été déployées dans plusieurs paysages écologiques prioritaires en Guinée, notamment les mangroves de Tristao, Kapatchez et du delta du Konkouré, les forêts classées du Mont Béro et du Pic de Fon, ainsi que les paysages forestiers du Massif du Fouta Djallon et de l'estuaire de la Mélékoré.

Les actions de restauration écologique ont permis des résultats significatifs. Au total, **plus de 504 hectares de mangroves ont été restaurés** grâce aux opérations de reboisement et de régénération naturelle assistée. Dans le delta du Konkouré, **113 hectares ont été reboisés** et **60 hectares restaurés par régénération naturelle assistée**. A kapatchez, **146 ha de reboisement** et **185 ha de régénération naturelle assistée**, tandis que **45 sites de reboisement** et **10 sites de régénération naturelle** des années précédentes ont fait l'objet d'un suivi écologique, révélant une amélioration de la couverture végétale de **58 % à 80 %** sur les sites reboisés. Les initiatives de restauration communautaire ont impliqué **19 villages**, qui ont produit **9 750 plants** (dont **7 000 cacaoyers** et **2 750 palmiers à huile**) en Guinée Forestière et **370 908 plants forestiers** produits et mis en terre en Guinée forestière et dans les zones de Téliélé et Dubréka pour un **539 hectares de reboisement et d'enrichissement**, l'entretien de **65 hectares de plantations existantes** en Guinée Forestière.

Les activités de conservation de la biodiversité ont également permis d'améliorer la connaissance et la protection de la faune. Dans le **Massif du Fouta Djallon**, **60 caméras pièges** ont été installées sur deux sites clés, confirmant la présence du **chimpanzé d'Afrique de l'Ouest** sur l'ensemble des sites étudiés. Des inventaires fauniques au **Mont Béro** ont permis d'identifier **134 individus appartenant à 16 espèces de mammifères**, dont le chimpanzé (*Pan troglodytes verus*), espèce classée en danger critique d'extinction. Dans la région de Kankan, des actions de sensibilisation sur la conservation des vautours ont touché **165 personnes dans 4 villages**, renforçant l'engagement communautaire en faveur de la protection de ces espèces.

La surveillance écologique des forêts classées a été renforcée grâce à l'utilisation de l'outil SMART et à l'organisation de patrouilles conjointes impliquant les services techniques et les communautés locales. Dans la Forêt Classée du Mont Béro, les patrouilles ont couvert **plus de 70 % de la superficie de la forêt**, permettant de documenter plusieurs menaces majeures, notamment les feux de brousse, le braconnage, les défrichements agricoles et l'exploitation illégale des ressources naturelles. Au Pic de Fon, les opérations de surveillance ont permis d'identifier et de traiter **37 sites d'orpillage artisanal** responsables de dégradations importantes des habitats naturels.

Afin de réduire la pression sur les ressources naturelles, Guinée Écologie a également soutenu le développement d'activités génératrices de revenus durables. Dans les zones de mangroves, **10 groupements féminins** ont été appuyés dans la production de **sel solaire**, permettant de produire **1 100 kg de sel** tout en réduisant de **plus de 50 % la consommation de bois**. Les activités de **fumage amélioré du poisson** ont bénéficié à **218 femmes**, avec la construction de **3 hangars**

équipés de 20 fours améliorés de type Chorkor, réduisant la consommation de bois de **30 à 40 %**. Par ailleurs, **14 femmes issues de 4 groupements** ont été formées aux techniques modernes d'**ostréiculture**, avec la mise en place de **3 sites pilotes de production d'huîtres** dans le delta du Konkouré et à Mélakoré. Dans le domaine de l'**apiculture**, **90 apiculteurs dont 41 femmes** ont été formés et équipés de **26 ruches modernes**.

Les actions d'**éducation environnementale et de sensibilisation** ont impliqué **40 écoles pilotes**, avec **87 enseignants formés** et la création ou le renforcement de **40 clubs écologiques**, mobilisant **plus de 400 élèves**. Parallèlement, plusieurs campagnes de sensibilisation ont permis de toucher **plus de 160 personnes** dans différentes communautés riveraines des mangroves.

Enfin, des progrès importants ont été réalisés en matière de **gouvernance et de planification environnementale**. Un **diagnostic foncier participatif** réalisé dans le corridor de biodiversité de **Lébékéré** a impliqué **307 personnes dans 28 villages**, permettant d'identifier **38 propriétaires fonciers et 43 forêts**. Dans l'estuaire de la **Mélakoré**, le processus d'élaboration du **Plan d'Aménagement et de Gestion du futur Parc Marin** a mobilisé **62 participants lors de la consultation publique à Benty** et **32 participants lors de l'atelier de validation à Forécariah**, aboutissant à la validation participative du document.

I. Introduction

L'année 2025 s'inscrit comme une étape majeure dans la mise en œuvre de la vision stratégique de Guinée Écologie, fondée sur la conservation durable de la biodiversité, la restauration des écosystèmes, le renforcement de la gouvernance locale et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés riveraines. Dans un contexte marqué par l'intensification des pressions anthropiques, les effets du changement climatique et les enjeux croissants liés à la gestion des ressources naturelles, Guinée Écologie a poursuivi et renforcé ses interventions à l'échelle nationale, en s'appuyant sur des approches intégrées, participatives et fondées sur la science.

Le présent rapport annuel 2025 a pour objectif de présenter de manière structurée et factuelle l'ensemble des activités mises en œuvre par Guinée Écologie au cours de l'année, ainsi que les résultats obtenus, les impacts observés et les enseignements tirés. Il met en lumière les actions conduites dans des paysages écologiques prioritaires tels que les mangroves côtières, les forêts classées, les corridors de biodiversité et les zones humides d'importance internationale, tout en soulignant le rôle central des communautés locales dans la réussite des initiatives de conservation.

Les interventions de Guinée Écologie en 2025 se sont articulées autour de plusieurs axes complémentaires, incluant la restauration des écosystèmes, la conservation des espèces menacées, la promotion d'activités génératrices de revenus durables, l'éducation environnementale, la recherche et la production de connaissances, ainsi que le renforcement de la gouvernance territoriale et des capacités locales. En parallèle, l'organisation a renforcé son engagement dans les dynamiques régionales et internationales à travers sa participation à des événements majeurs et la mobilisation de partenariats stratégiques.

Ce rapport s'adresse aux partenaires techniques et financiers, aux institutions publiques, aux organisations de la société civile et à l'ensemble des parties prenantes engagées aux côtés de Guinée Écologie. Il constitue à la fois un outil de redevabilité, de capitalisation des expériences et de projection vers les perspectives futures, en cohérence avec les engagements nationaux et internationaux de la Guinée en matière de biodiversité, de climat et de développement durable.

II. Description des activités et résultats clés

1. Restauration des écosystèmes

1.1. Restauration des mangroves (Tristao, Kapatchez et Delta du Konkouré)



En 2025, Guinée Écologie a poursuivi et intensifié ses actions de restauration des écosystèmes de mangroves dans les sites de Tristao, Kapatchez et du delta du Konkouré, à travers une approche intégrée combinant le reboisement participatif, la régénération naturelle assistée (RNA) et la réhabilitation rizières dégradées. Ces interventions ont permis de restaurer plus de 504 hectares de mangroves, toutes méthodes confondues sur l'ensemble des trois zones. Dans le delta du

Konkouré, 113 hectares dans la commune de Khorira, ont été reboisés dans les localités de Doti et Yattagui au cours de la campagne 2025, tandis que 60 hectares supplémentaires ont été restaurés par des actions de cassation de digues à Somphie, favorisant la régénération naturelle. A kapatchez, 146 ha de reboisement et 185 ha de régénération naturelle assistée.

Le dispositif de suivi écologique mis en place a porté sur 45 sites de reboisement à Tristao ainsi que sur 10 sites en régénération naturelle assistée suivis sur la période 2023–2025. Les résultats du suivi montrent une amélioration significative de la couverture végétale, avec un taux moyen passé de 58 % à 80 % sur les sites reboisés, contre une progression de 51 % à 57 % sur les sites en RNA. Sur l'ensemble des sites reboisés, 97,3 % présentent une dynamique de croissance positive, témoignant de l'efficacité de l'approche adoptée, et un site (Kaola) a atteint un taux de couverture végétale complet de 100% après 4 années depuis son reboisement.

La mise en œuvre de ces activités a reposé sur une forte implication communautaire, notamment celle de 15 groupements communautaires, directement engagés dans les opérations de restauration et de suivi écologique. Cette participation active a contribué à renforcer l'appropriation locale des actions de conservation et à améliorer la durabilité des résultats obtenus.



Figure 1 : Pépinière d'espèces locales au Mont Béro

1.2. Restauration écologique et production de plants

La restauration écologique communautaire a constitué en 2025 un axe central des interventions de Guinée Écologie, combinant la mise en place de pépinières, le reboisement des zones dégradées et l'entretien des plantations existantes, dans une logique de sécurisation des investissements écologiques et de renforcement de la connectivité forestière. À cet effet, onze villages ont été engagés dans la mise en place de pépinières communautaires, ayant permis la production initiale de 9 750 plants, dont 7 000 cacaoyers (*Theobroma cacao*) et 2 750 palmiers à huile (*Elaeis guineensis*). Ces efforts ont été renforcés par la mise en terre de 1 200 plants forestiers et socio-économiques supplémentaires, incluant notamment *Garcinia kola*, *Beilschmiedia mannii*, *Terminalia superba* et *Xylopia aethiopica*, intégrés dans des systèmes agroforestiers conciliant restauration de la biodiversité et amélioration des moyens de subsistance.

Par ailleurs, une opération spécifique de reboisement a permis de restaurer 539 hectares de zones dégradées dans le Monts Béro et dans les zones de Téliélé et Dubréka, avec la mise en terre de

370 908 plants, mobilisant plus de 511 travailleurs communautaires, dont 101 femmes, soit 19,8 % de participation féminine. En complément des actions communautaires. Des travaux d'entretien ont été réalisés sur 65 hectares de plantations existantes, contribuant à l'amélioration des taux de survie des plantations et au renforcement de la connectivité écologique des paysages forestiers.

Afin de pérenniser ces acquis, un système communautaire local de surveillance des sites reboisés a été mis en place, impliquant directement les populations riveraines dans la protection des plantations et la prévention des menaces, notamment les feux de brousse et les dégradations anthropiques. Cette approche intégrée a permis de renforcer l'appropriation communautaire des actions de restauration et d'assurer une meilleure durabilité des résultats obtenus.

2. Conservation de la biodiversité

2.1. Conservation des chimpanzés et de leurs habitats (Massif du Fouta Djallon)

En 2025, Guinée Écologie a mis en œuvre un ensemble d'activités de conservation des chimpanzés de l'Afrique de l'Ouest dans le Massif du Fouta Djallon, en combinant la recherche scientifique, la cartographie participative et l'analyse stratégique de la conservation. Les interventions se sont concentrées sur deux sites clés, Saala-Sérima et Katah, reconnus pour leur importance écologique et la présence avérée des chimpanzés.



Les activités de terrain ont permis l'installation de 60 caméras pièges, déployées pendant une période de deux mois dans les habitats potentiels des chimpanzés. Ces opérations ont été conduites par une équipe de quatre enquêteurs, dont deux issus des communautés locales, favorisant ainsi l'implication communautaire et le transfert de compétences. Les données collectées ont permis de confirmer la présence des chimpanzés sur 100 % des sites étudiés, validant l'importance stratégique de ces zones pour la conservation de l'espèce.

Parallèlement, une cartographie participative des habitats et des corridors écologiques a été réalisée à partir des enquêtes sociales et des observations de terrain, permettant d'identifier plusieurs axes de déplacement essentiels pour les chimpanzés et d'autres espèces associées. En complément, deux analyses SWOT ont été conduites sur les sites de Saala-Sérima et de Katah à l'aide de l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool). Ces analyses ont permis d'identifier de manière structurée les forces, faiblesses, opportunités et menaces influençant la conservation des chimpanzés et de leurs habitats.

Enfin, les travaux ont mis en évidence cinq principales pressions anthropiques pesant sur les sites, à savoir l'agriculture itinérante, les feux de brousse, la coupe du bois, la chasse et l'exploitation non contrôlée des produits forestiers non ligneux (PFNL).

2.2. Conservation des vautours (Région de Kankan)



Figure 2 : Séance de sensibilisation à Saman



Figure 3 : Séance de sensibilisation Bakonko Cissela

En 2025, Guinée Écologie a initié un projet spécifique dédié à la conservation des vautours dans la région de Kankan, face au déclin préoccupant de leurs populations et aux menaces croissantes pesant sur leurs habitats. Le projet a été lancé officiellement à travers une série de rencontres institutionnelles avec les autorités administratives et techniques régionales, permettant d'assurer une compréhension partagée des objectifs du projet et de renforcer la coordination avec les services déconcentrés de l'État.

Les actions de terrain ont ciblé quatre villages identifiés comme zones prioritaires en raison de la présence historique ou actuelle des vautours et de la pression anthropique exercée sur leurs habitats. Dans ces localités, des séances de sensibilisation communautaire ont été organisées et ont permis de toucher 165 personnes, dont 85 hommes et 80 femmes. Les échanges ont porté sur le rôle écologique et sanitaire des vautours, les principales menaces auxquelles ils sont confrontés, ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter pour leur protection.

À l'issue de ces séances, 100 % des communautés ciblées ont exprimé un engagement moral collectif en faveur de la conservation des vautours et de la protection de leur environnement. En parallèle, un processus d'acquisition de matériel a été lancé afin de renforcer les capacités opérationnelles du projet pour l'inventaire, le suivi et la planification des actions de conservation.

2.3. Inventaires et suivi de la biodiversité

Les efforts de suivi de la biodiversité ont permis de renforcer les connaissances sur la faune et la dynamique végétale dans plusieurs zones d'intervention. À Mont Béro, un inventaire faunique a été réalisé dans six localités, permettant de recenser 134 individus appartenant à 16 espèces de mammifères. Parmi celles-ci figure le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*), une espèce classée en danger critique d'extinction par l'UICN. Les données collectées mettent en évidence la richesse biologique du massif et confirment l'importance de poursuivre les actions de conservation dans cette zone.

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrants, une activité éducative s'est tenue à Tayaki. Elle a permis d'observer et de recenser 30 espèces d'oiseaux d'eau, en présence de jeunes et de riverains. Cet exercice a non seulement contribué au suivi avifaunistique, mais aussi à la sensibilisation des communautés locales sur la valeur écologique de ces espèces et des zones humides qu'elles fréquentent.

3. Amélioration des moyens de subsistance durable

3.1. Promotion des activités génératrices de revenus durables (AGR)



Figure 4 : Appui à la Saliculture solaire



Figure 5 : Appui au maraichage



Figure 6 : Appui à l'apiculture

En 2025, Guinée Écologie a poursuivi la promotion d'activités génératrices de revenus durables afin de réduire les pressions anthropiques exercées sur les écosystèmes naturels, en particulier les mangroves et les forêts, tout en améliorant les conditions de vie des communautés locales. Ces interventions ont ciblé en priorité les femmes et les groupes communautaires les plus dépendants des ressources naturelles.

➤ Saliculture

Dans les zones de mangroves, la saliculture solaire a été renforcée comme alternative durable à la coupe du bois de mangrove. Dix (10) groupements féminins ont été directement appuyés par la fourniture de bâches solaires et l'accompagnement technique dans le Delta de Kounkouré et l'Estuaire de la Méla Koré. L'ensemble des groupements soutenus utilise désormais exclusivement des techniques de production solaire, permettant une réduction estimée de plus de 50 % de la consommation de bois, tout en améliorant la qualité et la rentabilité du sel produit. Dans ces localités, 32 personnes ont été formées et équipées aux techniques de production de sel solaire permettant une production de 1 100 kg de sel solaire durant la phase pilote.

➤ Apiculture

Parallèlement, Guinée Écologie a développé l'apiculture moderne dans les zones forestières et périphériques des sites de conservation. A Dubréka et à Kanfarandé, au total, 90 apiculteurs ont été formés, dont 41 femmes, dans cinq localités. Ces bénéficiaires ont été dotés de 26 ruches kenyanes, ainsi que de matériels de base comprenant 8 tenues de protection, 4 enfumoirs, 4 lève-cadres et 4 brosses à abeilles. L'installation des ruches a été réalisée dans des zones favorables à la conservation, contribuant à la diversification des revenus tout en renforçant la protection des habitats naturels.

➤ Maraichage

Le maraichage communautaire a également été soutenu comme levier de sécurité alimentaire et de génération de revenus. Plusieurs groupes de femmes ont été accompagnés dans la mise en valeur de parcelles maraîchères. En basse Guinée, les résultats obtenus montrent une nette amélioration des rendements, notamment pour la culture de la pomme de terre, avec une production de 57 sacs en 2025, contre 40 sacs en 2024, soit une augmentation d'environ 42 %. D'autres cultures ont également été développées, notamment le maïs, l'aubergine et le piment, contribuant à la diversification des productions agricoles locales.

En Guinée forestière, Ces interventions ont porté principalement sur le maraîchage et la culture des bananiers, avec l'accompagnement direct de dix groupements villageois sélectionnés sur la base de critères de représentativité, d'expérience et d'accès à la terre. Dans ce cadre, douze personnes, dont cinq femmes, cinq hommes et deux encadreurs techniques, ont bénéficié d'une formation intensive d'un mois sur les techniques modernes de production agricole durable. Cette formation est conçue selon une approche de diffusion des compétences, chaque participant s'étant engagé à former à son tour d'autres membres de sa communauté, avec un effet multiplicateur attendu de 120 bénéficiaires secondaires.

➤ **Fumage de poisson**

Dans les zones côtières, Guinée Écologie a poursuivi l'appui au fumage amélioré du poisson afin de réduire la consommation de bois et d'améliorer les conditions de travail des femmes. En 2025, 218 femmes dont 98 dans le delta de Konkouré et 120 dans l'estuaire de Melakoré ont bénéficié d'un accompagnement à travers la reconstruction et l'utilisation de fours améliorés, permettant une réduction estimée de 30 à 40 % de la consommation de bois, tout en améliorant la qualité des produits transformés et les revenus générés. Sur ces sites, 3 hangars équipés de 20 fours de type chorkor sont construits et opérationnels. Elles ont également été sensibilisées à la bonne utilisation et à la maintenance des équipements.

➤ **Ostréiculture**

En 2025, Guinée Écologie a mis en œuvre des actions spécifiques de développement de l'ostréiculture dans les zones de mangroves, notamment dans le delta du Konkouré et à Mélakoré, afin de promouvoir une exploitation durable des ressources halieutiques tout en renforçant l'autonomisation économique des femmes riveraines. Ces interventions ont porté sur la transformation, la valorisation et la production durable des huîtres, en introduisant des pratiques respectueuses de l'écosystème de mangrove.

Dans ce cadre, 14 femmes pilotes, issues de quatre groupements communautaires répartis dans trois villages, ont bénéficié d'une formation sur les techniques modernes d'ostréiculture, incluant la collecte durable, la mise en place des supports de production et les bonnes pratiques de transformation. À l'issue de ces formations, des guirlandes ostréicoles ont été installées et mises en exploitation sur trois sites pilotes opérationnels, dont deux dans le delta du Konkouré et un à Mélakoré. Ces dispositifs permettent une production contrôlée des huîtres, limitant la pression sur les stocks naturels et améliorant les rendements.

4. Éducation environnementale et sensibilisation

4.1. Éducation environnementale en milieu scolaire

L'éducation environnementale a été mise en avant comme levier stratégique pour la conservation durable des ressources naturelles, en ciblant prioritairement le milieu scolaire afin de préparer les jeunes générations à une gestion responsable de leur environnement. Les actions ont été mises en œuvre à travers plusieurs projets d'éducation environnementale couvrant les régions de la Guinée maritime et de la Guinée forestière.



Les interventions ont concerné 40 établissements scolaires pilotes répartis dans les préfectures de Boké, Boffa, Dubréka, Nzérékoré, Yomou, Macenta, Coyah, Kindia et Forécariah, pour 87 enseignants formés à l'intégration de l'éducation environnementale. Dans ces écoles, Guinée Écologie a contribué à la création, la structuration ou la redynamisation de clubs écologiques, avec la mise en place d'au moins 40 clubs écologiques fonctionnels exclusivement composés d'élèves. Ces clubs composés d'au moins 400 élèves, ont servi de cadres d'apprentissage pratique et de sensibilisation à travers des activités concrètes telles que l'assainissement des établissements, la gestion des déchets, la mise en place de jardins et de pépinières scolaires, ainsi que des actions de reboisement et de restauration.

Par ailleurs, Guinée Écologie a assuré la production et la diffusion de supports pédagogiques adaptés, avec cinq outils pédagogiques développés et diffusés dans huit écoles, touchant directement près de 400 élèves, dont 135 filles. Ces supports ont renforcé l'apprentissage théorique et favorisé l'adoption de comportements écoresponsables au sein des établissements scolaires.

4.2. Sensibilisation communautaire



Figure 7 : Séance de sensibilisation à Dubréka



Figure 8 : Séance de sensibilisation communautaire à Boffa

En complément des actions menées en milieu scolaire, Guinée Écologie a organisé en 2025 de nombreuses activités de sensibilisation communautaire visant à renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et à encourager l'adoption de pratiques durables au sein des communautés locales. Ces actions ont porté principalement sur la conservation des mangroves, la protection des forêts, la préservation des espèces menacées et les liens entre biodiversité, climat et moyens de subsistance.

Dans le delta du Konkouré, des campagnes de sensibilisation ont été menées dans six villages, permettant de toucher 85 personnes, autour de l'importance écologique et socio-économique des mangroves et des bonnes pratiques de gestion durable. Par ailleurs, dans le cadre du projet OUTCOME Mangrove, trois séances de sensibilisation ont été organisées et ont permis de sensibiliser 78 personnes, dont 35 femmes, dans les localités ciblées. Ces séances ont abouti à la formulation de plusieurs recommandations communautaires, notamment l'interdiction de la coupe des palétuviers, l'organisation de campagnes de reboisement, l'installation de ruches dans les zones sensibles et la protection des sites de saliculture.

Ces activités de sensibilisation ont contribué à renforcer la prise de conscience collective des communautés et à consolider leur engagement en faveur de la protection des écosystèmes et de la gestion durable des ressources naturelles.

5. Recherche, diagnostics et production de connaissances

5.1. Diagnostic foncier et gouvernance des terres (Corridor de biodiversité de Lébékéré)

Au cours de l'année, Guinée Écologie a réalisé un diagnostic foncier approfondi dans le cadre du projet de corridor de biodiversité de la commune rurale de Lébékéré, afin de mieux comprendre les dynamiques foncières locales et d'identifier les conditions favorables à une conservation durable et inclusive. Cette étude a été conduite selon une approche participative impliquant l'ensemble des parties prenantes locales, notamment les autorités administratives et traditionnelles, les propriétaires fonciers, les usagers des terres et les communautés riveraines.

Le diagnostic a couvert 28 villages, au sein desquels 307 personnes ont été consultées, dont 72 femmes, à travers des réunions communautaires, des focus groupes et des entretiens individuels. Les enquêtes ont permis d'identifier 38 propriétaires fonciers pour un total de 43 forêts situées dans le périmètre du corridor. L'étude a mobilisé 8 enquêteurs, répartis en équipes de terrain, et a permis de documenter les régimes de propriété, les droits coutumiers, les usages des terres, les conflits fonciers existants et les mécanismes locaux de résolution.

Les résultats ont également mis en évidence les perceptions des communautés sur la conservation de la biodiversité, les conditions d'acceptabilité de la mise en défens des zones à haute valeur écologique et les alternatives économiques attendues.

5.2. Cartographie des acteurs et coordination territoriale (Réserve de Biosphère de Ziamia)

Dans la zone de transition de la Réserve de Biosphère de Ziamia, Guinée Écologie a conduit en 2025 une mission de cartographie, d'analyse et de structuration des acteurs intervenant dans et autour de la réserve, afin de renforcer la gouvernance territoriale et la cohérence des interventions. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du projet de conservation de la biodiversité et de renforcement de la résilience climatique de la Forêt de Ziamia.

La mission a permis de cartographier plus de 40 acteurs, comprenant 6 ONG, 8 services techniques de l'État, 5 collectivités locales, 5 sous-préfectures et 23 groupements communautaires. Des entretiens ciblés ont été réalisés avec l'ensemble de ces acteurs afin d'analyser leurs zones d'intervention, leurs thématiques d'action, leurs capacités techniques et leurs sources de financement. Les bureaux des principales structures ont également été géoréférencés afin d'améliorer la lisibilité spatiale des interventions.

À l'issue de cette mission, un plan de synergie et de coordination territoriale a été élaboré, visant à réduire les chevauchements d'activités, renforcer les complémentarités entre acteurs et améliorer la gouvernance de la zone de transition de la Réserve de Biosphère de Ziamia. Cette cartographie constitue désormais un outil opérationnel de référence pour la coordination des actions de conservation et de développement local.

5.3. Surveillance écologique et lutte contre les menaces

Cette activité a permis de renforcer la surveillance écologique des forêts classées et la lutte contre les menaces environnementales à travers la mise en œuvre de patrouilles conjointes et l'utilisation d'outils modernes de suivi. Dans la Forêt Classée du Mont Béro, des patrouilles régulières ont été conduites par des équipes mixtes composées d'agents des services forestiers, d'éco-gardes et de guides communautaires, avec l'outil SMART, permettant de couvrir plus de 70 % de la superficie

de la forêt. Ces efforts ont permis de mettre en évidence l'ampleur des menaces : 252 cas de braconnage ont été enregistrés, incluant la pose de pièges, la présence d'étuis et d'autres indices d'activités illégales. En parallèle, 141 hectares ont été identifiés comme étant exploités illégalement à des fins agricoles.

Par ailleurs, dans la Forêt Classée du Pic de Fon, les actions de surveillance ont permis d'identifier et de traiter 37 sites d'orpaillage artisanal, responsables de fortes dégradations des habitats naturels. Les interventions ont permis de documenter de manière systématique les principales menaces pesant sur les écosystèmes forestiers, notamment les feux de brousse, le braconnage, les défrichements agricoles et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Dans le Massif du Fouta Djallon, notamment à Katah et Saala-Sérima, des patrouilles communautaires impliquant les Associations Locales de Conservation de la Nature (ALCN) ont permis d'enregistrer plus de 110 signes directs de présence de chimpanzés (nids, crottes, empreintes) et de repérer 27 zones de pressions anthropiques telles que la coupe de bois, les feux de brousse ou le braconnage. Ces données, saisies via le logiciel SMART, ont permis d'analyser la distribution spatiale des menaces et permettra d'améliorer la planification des patrouilles futures.

Dans les deltas de Kapatchez et de Konkouré, les patrouilles ornithologiques menées dans le cadre du projet IKI ont ciblé les zones humides d'importance écologique. Ces activités ont permis d'observer plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, y compris des espèces menacées comme la spatule d'Afrique. Elles ont également permis de relever divers signes de perturbation des habitats, notamment liés à la pollution, à la présence humaine non réglementée, et à la destruction des mangroves. Les données collectées sont en cours de traitement pour être intégrées aux bases nationales et régionales de suivi des zones humides.

6. Gouvernance locale, suivi et renforcement de capacités

En 2025, Guinée Écologie a poursuivi ses actions de renforcement de la gouvernance locale et des capacités institutionnelles des acteurs communautaires impliqués dans la gestion durable des ressources naturelles. Ces actions ont reposé sur l'accompagnement des structures locales, le renforcement des mécanismes de surveillance participative et l'appui technique continu aux communautés.

6.1. Mise en place des structures locales de gestion

Dans le delta du Konkouré, deux comités de veille communautaires ont bénéficié d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre de leurs plans d'action. Ces comités ont été appuyés dans la mise en place et la gestion de deux pépinières communautaires fonctionnelles. À Kanfarandé, les activités ont permis la production de 1 900 plants forestiers et fruitiers, tandis qu'à Dubréka, 400 plants de mangrove ont été produits à partir d'espèces adaptées aux conditions écologiques locales. Au total, 29 personnes, dont 13 femmes, ont vu leurs



capacités renforcées sur les techniques de pépinière, de reboisement et de gestion communautaire des ressources naturelles.

Par ailleurs, Guinée Écologie a soutenu la surveillance participative des écosystèmes à travers l'utilisation de l'outil SMART, contribuant à structurer les actions de suivi, à améliorer la collecte de données et à renforcer la collaboration entre les communautés locales et les services techniques. Le taux moyen de participation communautaire aux activités de surveillance et de restauration a atteint 63,63 %, traduisant un bon niveau d'appropriation locale des actions menées.

En Guinée Forestière, Guinée Écologie a renforcé la gouvernance communautaire autour des forêts classées et paysages prioritaires, notamment au Mont Béro. 25 comités consultatifs villageois et 5 comités communaux ont été mis en place ou consolidés dans 6 communes. 79 représentants communautaires ont été formés (dont 29 % de femmes et 26 % de jeunes) sur la gouvernance participative, la gestion des conflits et la conservation communautaire. Tous les comités disposent désormais de règlements intérieurs, plans d'action locaux et registres de suivi, améliorant la légitimité et la traçabilité des décisions locales.

Dans le cadre du projet PROMAK, avec une forte participation des communautés riveraines, 35 comités villageois de concertation ont été mis en place dans 43 villages de l'estuaire du delta de Konkouré.

Représentative des différents groupes d'acteurs locaux (autorités locales, usagers des ressources naturelles, femmes, jeunes et autres catégories socioéconomiques, l'activité a touché directement, 315 personnes dont 103 femmes

6.2. Formation et renforcement des capacités



Figure 9 : Formation des conservateurs de la nature

Le renforcement des capacités locales a constitué un levier essentiel dans la mise en œuvre des projets pilotés par Guinée Écologie au cours du premier semestre 2025. Ces efforts ont ciblé des groupes variés, agriculteurs, agents de conservation, femmes rurales, techniciens dans le but de promouvoir des pratiques durables, d'améliorer l'efficacité du suivi écologique, et de soutenir les initiatives locales de conservation et de développement.

Dans la région forestière, dans le cadre des deux projets à Mont Béro, une session de formation a été organisée au complexe Sainte Ursule de Sérédou à l'intention de 12 agriculteurs issus des zones périphériques de la forêt classée. Les participants ont été initiés aux techniques agricoles durables

telles que le compostage, la rotation culturale, et les associations culturales. Ces approches visent à améliorer la productivité des sols tout en réduisant la pression sur les ressources forestières. La formation a également permis de sensibiliser les participants à l'agroécologie comme stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

Dans les zones côtières, notamment dans les deltas de Kapatchez et de Konkouré, 20 conservateurs de la nature ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation du logiciel SMART, axée sur le suivi écologique standardisé des oiseaux d'eau, la cartographie des menaces environnementales, et la gestion des données de patrouille. Ces compétences permettront d'améliorer la rigueur scientifique du suivi des zones humides et de renforcer l'interface entre conservation et gouvernance locale.

En parallèle, des formations pratiques à destination des femmes ont été organisées dans les localités de Tristao, Kapatchez et dans le delta de Konkouré, dans le but de valoriser leur rôle dans la gestion durable des ressources. Ces sessions ont porté sur la maintenance des foyers et fours améliorés, la production de sel solaire, l'usage de guirlandes ostréicoles pour la récolte des huîtres, ainsi que les bonnes pratiques de transformation des produits halieutiques. Ces actions, ancrées dans les réalités locales, ont renforcé les compétences techniques des bénéficiaires et favorisé leur autonomisation économique, tout en réduisant les impacts négatifs sur les écosystèmes côtiers.

Enfin, une formation structurante s'est tenue à Labé, réunissant 24 participants issus des structures déconcentrées, ALCN et équipe de Guinée Ecologie à Labé. Cette session a couvert la collecte de données géoréférencées avec GPS, la programmation et utilisation du logiciel SMART, ainsi que l'administration de formulaires via KoboToolbox pour les enquêtes communautaires. À l'issue de la formation, 95 % des participants ont démontré leur capacité à réaliser de manière autonome des relevés sur le terrain et à analyser les données collectées.

6.3. Élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de l'Estuaire de la Méla Koré



Figure 10 : Atelier de validation du PAG de l'Estuaire de la Méla Koré

Dans le cadre du projet Melakoré Action Plan, Guinée Écologie a appuyé l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de l'estuaire de la Méla Koré à travers un processus participatif conduit sous la coordination technique de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF). Des consultations publiques ont été organisées en juin 2025 dans la commune urbaine de Benty, réunissant 62 participants, afin de présenter les résultats des études

socioéconomiques et écologiques réalisées dans l'estuaire, de recueillir les contributions des acteurs locaux et d'élaborer le premier projet du PAG du futur Parc Marin de la Méla Koré. Ce processus s'est poursuivi par un atelier de relecture et de validation tenu en décembre 2025 à Forécariah, avec la participation de 32 représentants des sous-préfectures de Benty et de Farmoriah, des districts concernés, de la Préfecture de Forécariah, de la Direction Générale de l'OGPNRF, ayant pour objectifs d'assurer une lecture critique et un enrichissement technique du document, de renforcer son appropriation par les parties prenantes et de valider de manière participative et consensuelle la version finale du PAG. Cette validation a été formalisée par la signature d'un procès-verbal de validation et d'un acte d'engagement des parties prenantes, et l'OGPNRF procède actuellement à l'intégration des dernières observations issues de l'atelier en vue de la soumission officielle du document à la Ministre de l'Environnement et du développement Durable pour signature, marquant une étape clé vers la mise en place d'un cadre de gestion durable de l'estuaire de la Méla Koré.

7. Participation aux événements importants

Au cours de l'année 2025, Guinée Écologie a participé activement à plusieurs événements nationaux, régionaux et internationaux majeurs liés à la conservation de la biodiversité, à la gouvernance des écosystèmes et à la recherche scientifique. Ces participations s'inscrivent dans la stratégie de l'organisation visant à renforcer son plaidoyer, valoriser ses expériences de terrain et contribuer aux dynamiques scientifiques et institutionnelles à l'échelle internationale.

7.1. Atelier régional sur le traité BBNJ – Praia, Cap-Vert

Du 13 au 15 mai 2025, Guinée Écologie a pris part à l'atelier régional sur l'accord BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdiction), organisé à Praia, au Cap-Vert, par le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Cet événement avait pour objectif de renforcer la compréhension des enjeux scientifiques, juridiques et politiques liés à l'accord BBNJ, adopté en juin 2023, et de promouvoir la création d'aires marines protégées (AMP) en haute mer.

L'atelier a permis d'identifier des zones potentielles pour la mise en place d'AMP en haute mer, de poser les bases d'une feuille de route régionale pour la ratification de l'accord, et de renforcer les liens entre les ONG et les institutions étatiques sur ces enjeux stratégiques. La Déclaration de Praia, adoptée à l'issue des travaux, a constitué un engagement collectif pour accélérer la ratification du traité et promouvoir une gouvernance écologique des océans en Afrique de l'Ouest.

7.2. Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan – Nice, France

Guinée Écologie a également participé à la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan, tenue à Nice (France) du 9 au 13 juin 2025. Cet événement mondial, axé sur la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 14 (ODD 14), a rassemblé des gouvernements, des ONG, des chercheurs et des acteurs du secteur privé autour des enjeux de la protection des océans, de la pêche durable, de la pollution marine et du changement climatique.

Lors d'une session parallèle dédiée aux solutions fondées sur la nature et à la résilience des économies maritimes, Guinée Écologie a présenté sa contribution sur la promotion d'une

économie bleue résiliente. L'intervention a mis en lumière les initiatives menées dans les zones côtières guinéennes en matière de restauration des mangroves, d'éducation environnementale dans les écoles, de promotion de l'apiculture de mangrove, et de soutien aux activités halieutiques durables portées par les femmes. Cette intervention a été saluée comme un exemple d'intégration des objectifs de conservation et de développement local à l'échelle communautaire.

Ces deux événements ont permis à Guinée Écologie de faire entendre la voix de la société civile guinéenne sur la scène régionale et internationale, tout en consolidant son réseau de partenaires pour la mise en œuvre des conventions internationales.

7.3. COP 15 de la Convention Ramsar

Guinée Écologie a notamment pris part à la 15^e Conférence des Parties (COP15) de la Convention de Ramsar, consacrée à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides. Cette rencontre internationale a permis à l'organisation de partager les expériences de restauration et de gestion communautaire des mangroves en Guinée, notamment dans le delta du Konkouré et sur les îles Tristao, tout en renforçant les échanges avec les institutions, les ONG et les partenaires techniques engagés dans la protection des zones humides à l'échelle mondiale.

7.4. Conférence scientifique de l'International Primatological Society (IPS) 2025

Guinée Écologie a également participé à l'IPS 2025 (International Primatological Society) à Madagascar, une rencontre scientifique internationale regroupant des spécialistes, chercheurs et praticiens en primatologie venus du monde entier. Cette plateforme a offert un cadre privilégié de partage d'expériences, d'échanges scientifiques et de discussions techniques autour des travaux de recherche, de conservation et de gestion des primates. La participation de Guinée Écologie à cet événement a permis de valoriser les actions menées en Guinée sur la conservation des chimpanzés, d'échanger sur les méthodologies de biomonitoring et de renforcer les liens avec la communauté scientifique internationale.

En complément de ces rendez-vous majeurs, Guinée Écologie a également pris part à de nombreuses autres rencontres stratégiques, incluant des ateliers régionaux, des conférences thématiques, des tables rondes et des réunions de coordination avec les partenaires techniques et financiers. Ces espaces d'échanges ont contribué à renforcer la visibilité de l'organisation, à consolider les partenariats existants, à explorer de nouvelles opportunités de collaboration et à alimenter les réflexions collectives sur la conservation de la biodiversité, la recherche scientifique et le développement durable.

III. Mobilisation de ressources

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans la mobilisation de ressources financières et le renforcement des partenariats stratégiques de Guinée Écologie, en vue de soutenir la mise en œuvre de ses programmes de conservation et de développement durable.

Tout d'abord, un financement majeur de 815 000 USD a été confirmé, avec une contribution conjointe de la Fondation Hans Wilsdorf et de la Fondation Arcus, pour appuyer le projet intitulé

Conservation et gestion durable des forêts et de la biodiversité du Massif du Fouta Djallon (CGF-Bio). Ce projet d'envergure, dont la mise en œuvre a démarré en juillet 2025, vise à restaurer 480 hectares de forêts, protéger les espèces menacées (dont le chimpanzé d'Afrique de l'Ouest), renforcer les capacités des communautés, et promouvoir des pratiques agricoles durables basées sur des Solutions fondées sur la Nature (SfN).

En parallèle, un nouveau financement de 220 000 euros a été obtenu auprès de la Fondation Dob Ecology pour le projet *Jeter les bases de la conservation dans un paysage transfrontalier unique en Afrique de l'Ouest*. Ce projet vise à long terme la préservation de la richesse écologique et le fonctionnement du site Ramsar Gambie-Koulountou, un paysage unique d'Afrique de l'Ouest, au bénéfice des oiseaux, de la biodiversité dans son ensemble et des populations.

Deux autres projets ont vu leur démarrage effectif en 2025, tous financés par l'Union Européenne. Le premier, PROMAK, mis en œuvre par le consortium Guinée Ecologie-GRET et Eclasio, vise le renforcement de la protection du futur parc national des mangroves de Konkouré et les mécanismes de gestion et de protection du site. Le seconde, sous la coordination de l'UICN vise à améliorer la conservation des paysages transfrontaliers de Niokolo-Koba au Sénégal, Badiar en Guinée et Boé en Guinée-Bissau. Guinée Ecologie est l'un des partenaires de mise en œuvre des activités dans le bloc de Badiar en Guinée.

Par ailleurs, Guinée Écologie a renforcé sa collaboration avec la Banque mondiale et l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune, à travers le projet de soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) dans deux parcs nationaux. Cette coopération vise à réduire la pression anthropique sur les aires protégées tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés riveraines.

Enfin, un partenariat a été formalisé avec l'unité de gestion du Projet d'interconnexion Guinée-Mali, pour la mise en œuvre d'activités de reboisement compensatoire. Cette action s'inscrit dans une logique de restauration des zones impactées par les travaux d'infrastructure électrique.

IV. Leçons apprises

Les interventions de l'année ont permis de tirer plusieurs enseignements utiles pour améliorer l'efficacité des actions à venir :

- L'ancrage communautaire est un facteur de durabilité : L'implication des communautés locales, notamment des ALCN, des écoles, et des leaders traditionnels s'est révélée déterminante dans la réussite des projets. La co-construction des activités et la valorisation des savoirs locaux renforcent l'appropriation.
- La combinaison d'actions techniques et sociales est efficace : L'intégration d'activités de conservation, de formation professionnelle et d'éducation environnementale permet de concilier protection de la nature et développement local.
- L'usage des outils numériques est porteur mais demande un suivi : Les outils comme SMART, GPS et Kobocollect ont amélioré la qualité des données collectées, mais nécessitent des formations régulières et un appui technique de proximité.

- La planification participative augmente l'impact : Les évaluations IMET, les missions de cartographie participative et les diagnostics communautaires ont renforcé la pertinence des interventions et facilité l'adhésion des acteurs.

V. Conclusion et recommandations

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre des programmes de conservation et de développement durable portés par Guinée Écologie. Les différentes actions menées ont permis de renforcer la restauration des écosystèmes, notamment les mangroves et les paysages forestiers, d'améliorer les connaissances scientifiques sur la biodiversité, de soutenir la protection d'espèces menacées et de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les communautés locales. Les résultats obtenus témoignent de l'efficacité d'une approche intégrée qui associe restauration écologique, participation communautaire, recherche scientifique, éducation environnementale et renforcement des capacités locales.

Les interventions réalisées ont également contribué à améliorer la gouvernance environnementale à travers la mise en place de structures communautaires, la promotion de mécanismes de surveillance participative et l'élaboration d'outils de planification tels que le Plan d'Aménagement et de Gestion de l'estuaire de la Méla Koré. Par ailleurs, la participation active de Guinée Écologie à plusieurs rencontres nationales et internationales a permis de renforcer la visibilité des initiatives menées en Guinée et de consolider les partenariats stratégiques pour la conservation de la biodiversité.

Cependant, malgré ces progrès, plusieurs défis persistent, notamment les pressions anthropiques sur les écosystèmes, les feux de brousse, l'exploitation illégale des ressources naturelles et les contraintes liées aux moyens techniques et financiers pour assurer un suivi écologique efficace à long terme. Ces défis soulignent la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts engagés afin de garantir la durabilité des acquis.

Afin de consolider les résultats obtenus et d'améliorer l'impact des interventions futures, les recommandations suivantes sont formulées :

- Renforcer les mécanismes de gouvernance communautaire en poursuivant l'accompagnement des comités locaux et en favorisant leur autonomisation dans la gestion durable des ressources naturelles ;
- Intensifier les actions de restauration écologique, notamment dans les zones de mangroves et les paysages forestiers dégradés, en privilégiant des approches intégrées associant agroforesterie et régénération naturelle assistée ;
- Renforcer la surveillance écologique et la lutte contre les activités illégales, en dotant les équipes locales d'équipements adaptés et en développant davantage l'utilisation des outils de suivi tels que SMART ;
- Développer et diversifier les activités génératrices de revenus durables, en particulier pour les femmes et les jeunes, afin de réduire la dépendance des communautés aux ressources naturelles sensibles ;

- Poursuivre les programmes d'éducation environnementale et de sensibilisation, en consolidant les clubs écologiques dans les écoles et en renforçant les campagnes de sensibilisation communautaire ;
- Améliorer la coordination entre les acteurs institutionnels, les ONG et les partenaires techniques et financiers, afin de favoriser les synergies et d'optimiser les interventions dans les paysages prioritaires ;
- Renforcer la mobilisation de ressources financières et techniques, indispensables à l'extension des programmes de conservation et à la pérennisation des actions engagées.

LES ORGANISATIONS QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉ DURANT L'ANNÉE

